

Carnet de plans

Planche 1

Planche 2

Planche 3

Planche 4

Légende du PVAP de Neuf-Brisach

1 Éléments à vocation informative

-  Limite communale
-  Limite du site patrimonial remarquable et du PVAP
-  Immeuble classé ou inscrit au titre des monuments historiques

2 Immeubles ou parties d'immeubles bâtis ou non bâtis protégés, à conserver, à restaurer et à mettre en valeur

-  Immeuble bâti dont les parties extérieures sont protégées (façades, toitures, etc. y compris le second œuvre)
-  Immeubles des 18e et 19e siècles (1800 - 1870)
-  Immeubles de l'Annexion (1870 - 1918)
-  Immeubles du 20e siècle (après 1918)
-  Mur de soutènement, rempart, mur de clôture
-  Élément extérieur particulier
 -  Puits
 -  Unicum : bassin, pompe à bras, portail, piliers
 -  Ronde-bosse, statue, niches, figures
 -  Châssis ou
 -  Monument
-  Séquence, composition, ordonnance architecturale ou urbaine
-  Parc ou jardin de pleine terre
-  Prescriptions de protection spécifiques aux parcs et jardins de pleine terre visibles du domaine public à protéger
-  Prescriptions de protection spécifiques aux parcs et jardins de pleine terre dissimulés en cœur d'îlot à protéger
-  Espace libre à dominante végétale
-  Prescriptions de protection spécifiques selon la nature de l'espace libre à dominante végétale à protéger
-  Séquence, composition, ordonnance végétale d'ensemble
-  Alignement à protéger
-  Place, cour ou autre espace libre à dominante minérale

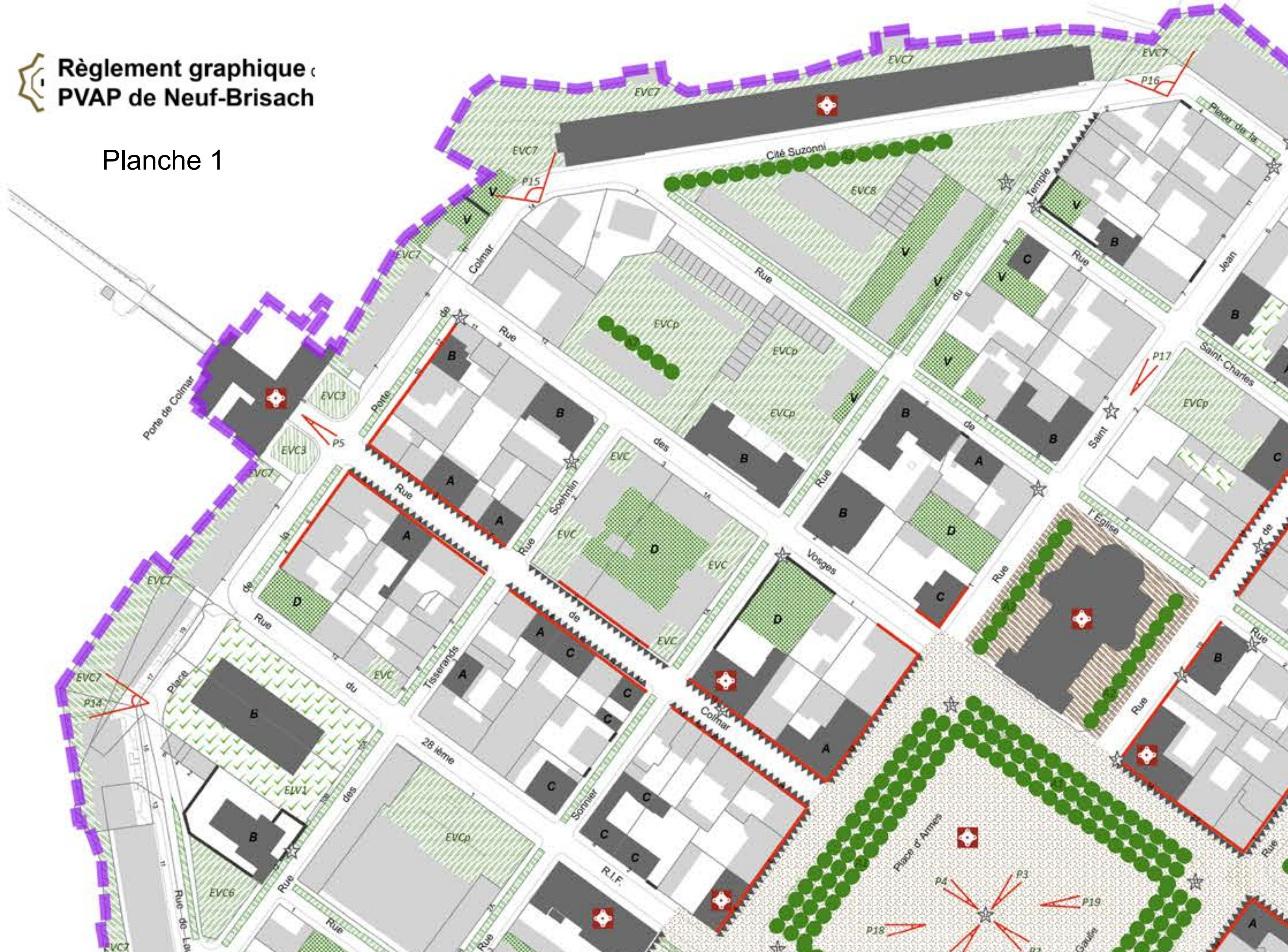
3 Immeubles non protégés

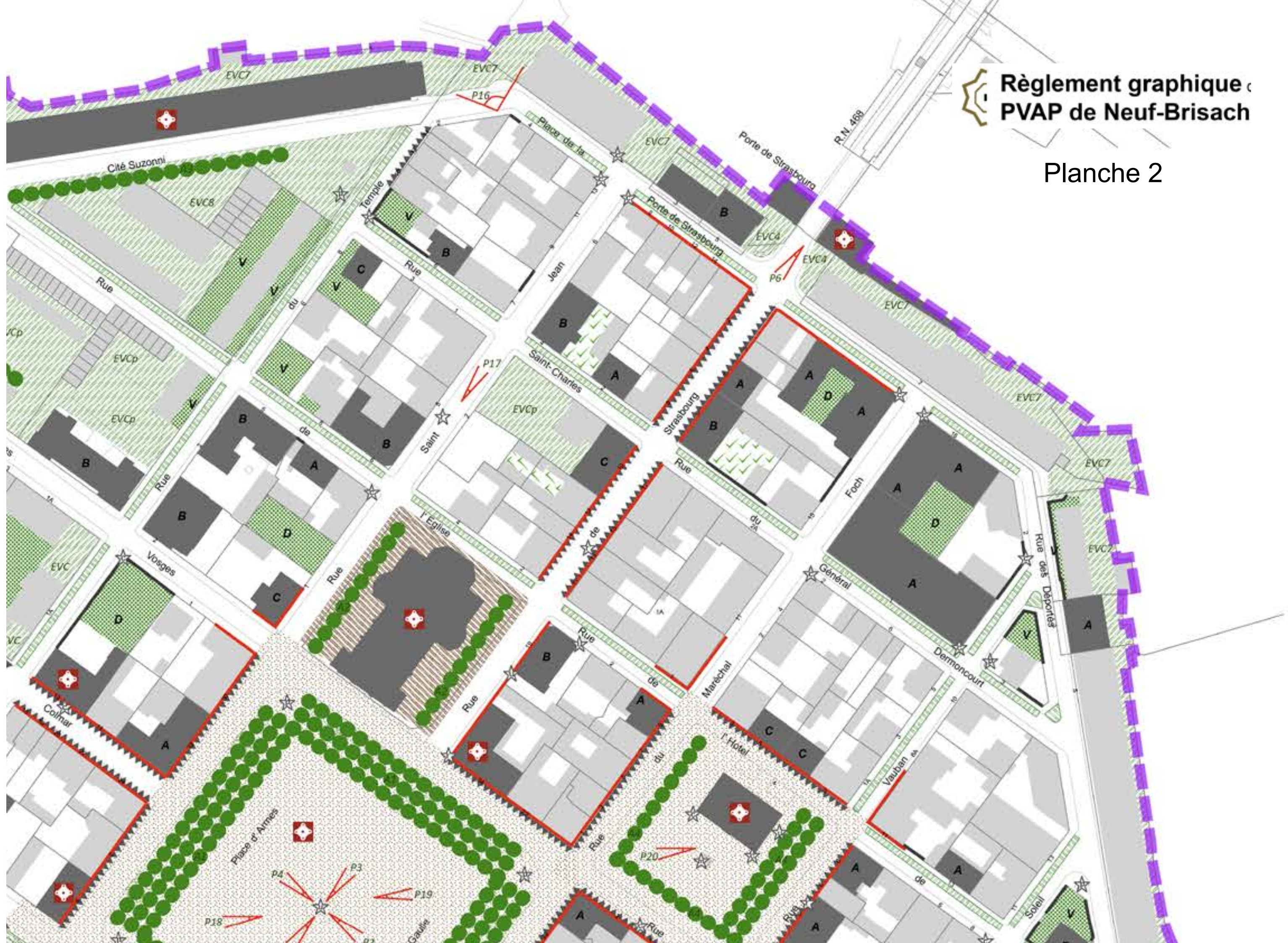
-  Immeuble bâti pouvant être conservé, amélioré, démoli ou remplacé, soumis aux règles générales en matière de qualité architecturale, urbaine et paysagère
-  Immeuble non bâti ou autre espace libre, soumis aux règles générales en matière de qualité architecturale, urbaine et paysagère

4 Conditions particulières d'intervention, d'aménagement ou de construction

-  Espace vert à créer ou à requalifier
-  Espace visible du domaine public à requalifier en espace vert
-  Espace de cœur d'îlot à dominante minérale à requalifier en espace plus végétal
-  Espace majeur de la composition de VAUBAN à affirmer pour valoriser la valeur universelle de la place forte
-  Fosse et plantation d'alignement à créer pour accompagner les perspectives des rues secondaires
-  Place, cour, ou autre espace libre à dominante minérale à créer ou à requalifier
-  Limite imposée d'implantation de construction
-  Point de vue, perspectives à préserver ou à mettre en valeur

Planche 1







Légende

- [Red dashed line] Zone à protéger
- [Purple dashed line] Zone à préserver
- [Green hatching] Espace vert
- [Grey shading] Bâtiment
- [Letter A] Ancêtre
- [Letter B] Bâti
- [Letter C] Cour
- [Letter D] Duvet
- [Letter V] Verger
- [EVC] Espace vert communautaire
- [EVCS] Espace vert communautaire structurant

Planche 3

